

## Déclaration de Jacques Santer sur les objectifs de la CIG 1996 (décembre 1995)

**Source:** Dossier CIG: des institutions pour une Europe élargie- Bruxelles: Parlement européen - Division de l'Audiovisuel [Prod.], 1995. Parlement européen, Bruxelles. - VIDEO (00:01:42, Couleur, Son original).  
Parlement européen, Rue Wiertz, 1047 Bruxelles - Belgique.

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_jacques\\_santer\\_sur\\_les\\_objectifs\\_de\\_la\\_cig\\_1996\\_decembre\\_1995-fr-db6072e4-3d61-4f25-aefc-cb616988ccca.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_jacques_santer_sur_les_objectifs_de_la_cig_1996_decembre_1995-fr-db6072e4-3d61-4f25-aefc-cb616988ccca.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Déclaration de Jacques Santer sur les objectifs de la CIG 1996 (décembre 1995)

[Jacques Santer] Nous constatons que, certainement, le traité de l'Union européenne, le traité de Maastricht, a eu des réussites indéniables comme l'Union économique et monétaire, dont d'ailleurs la justification est même renforcée par les récentes perturbations monétaires. Nous estimons également qu'on n'a pas besoin de rouvrir le dossier dans le cadre de la Conférence intergouvernementale en ce qui concerne les dispositions, au moins du traité de l'Union économique et monétaire. D'un autre côté, bien entendu, il y a également des insuffisances dans le traité: d'un côté, rodage – le traité est seulement en vigueur depuis dix-huit mois – et il faut bien se rendre compte que le traité de Rome, en 1957 ou 58, n'a pas fait une évaluation déjà au bout des dix-huit premiers mois de son application. Les insuffisances, telles que nous les avons constatées, s'opposent à l'élargissement et ensuite le manque de proximité risque également d'aliéner les citoyens. À notre sentiment, les deux impératifs dès lors pour la Conférence intergouvernementale doivent donc être de réaliser cette proximité. Il faut faire – nous le disons dans notre message politique – il faut faire de l'Europe l'affaire des citoyens et pour cela la Conférence intergouvernementale doit rendre l'Union plus démocratique, compréhensible et transparente et, ensuite, il faut réussir l'élargissement futur, il faut que cet élargissement soit la conjugaison de nos forces et non pas l'addition de nos faiblesses.